

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine culturel de Sainte Céronne

Le samedi 18 septembre 2021 à 10 h 30 à la mairie de Sainte Céronne-les-Mortagne

Membres du bureau présents : (7)

Mesdames Brigitte DUBOYS de LABARRE, Dany GAUTIER, Martine LEROY, Françoise CHANTEPIE, Dominique RAGOT, Messieurs Daniel SIMOEN, Marc SIMOEN.

Membres présents : (13) : Mesdames Maggy LULIN, Yolande RAGOT, Corinne LAMOURET, BOURGOUIN, Odile SIMOËN, Sophie MONTAGNE-CHAMBOLLE, Messieurs Moïse HAMARD, André BOURGOUIN, Jacky METIVIER, Claude REVERT, Thierry GUILLEMIN Nicolas MILET, Alain LULIN.

Absents excusés : Madame Marie-Christine BESNARD, Monsieur Jean-François SUZANNE et Don Jean-Baptiste BALAY.

Pouvoirs : (19)

Nombre d'adhérents : 78

Le quorum étant atteint la Présidente déclare ouverte la 18^{ème} Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie pour leur présence.

Dominique Ragot est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Madame la Présidente rappelle la composition du bureau :

Françoise CHANTEPIE, Manuel DESPLANCHES, Brigitte DUBOYS de LABARRE, Dany GAUTIER, Martine LEROY, Raymonde LIZOT, Dominique RAGOT, Isabelle TARTIER, Marc ORANGE, Daniel SIMOËN et Marc SIMOËN.

Le renouvellement se fait par tiers. Madame LIZOT ne désire pas se représenter pour raisons personnelles, Manuel DESPLANCHES n'habitant plus la région démissionne et Marc Orange céderait volontiers sa place à quelqu'un de plus jeune.

Benoit Mignot a fait acte de candidature auprès de Madame la Présidente, Sophie MONTAGNE-CHAMBOLLE se présente ainsi que Corinne LAMOURET. Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Dans une prochaine réunion de bureau, il sera procédé à l'élection du poste de secrétaire/ trésorier.

RAPPORT MORAL 2017

La pandémie nous a interdit de nous réunir depuis deux ans (15 juin 2019), néanmoins ces deux années ont été essentielles pour notre Association.

Pendant l'été les marchés et les subventions ont été gérées par la Mairie.

Le 21 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine une visite extérieure de la Motte féodale du Plessis-Poix et de la tour dimière, animées par le propriétaire des lieux, Alexandre TELINGE a remporté un vif succès (90 participants).

En novembre 2019 les travaux de l'église commencent.

Toujours en 2019, le 5 Décembre l'ASPC recevait au Sénat un prix de 10 000€ obtenu dans la catégorie « Restauration » au concours 2019 de la Fondation pour les Monuments Historiques (devenue Fondation Mérimée).

En 2020 les travaux ont été arrêtés lors du premier confinement et ont pris plus de 3 mois de retard.

Depuis mars 2021 les deux tranches de travaux sont achevées : charpente, couverture, reprises de maçonnerie, vitraux et évacuation des eaux pluviales. L'église est maintenant hors d'air et hors d'eau et la toiture est magnifique (de l'avis de Benoît Maffre, architecte : sa plus belle toiture refaite en 10 ans.)

Voilà pour ces deux années très spéciales du fait de la pandémie.

La brièveté de ce rapport moral ne reflète nullement l'importance de ce qui a été réalisé pendant ces deux années. C'est même inversement proportionnel.

Le Rapport moral est approuvé à l'unanimité.

La parole est donnée à Dominique Ragot secrétaire/trésorière

RAPPORT FINANCIER 2019

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Frais de fonctionnement : 209,82 €		Dons	10 813 €
Travaux		Objets siglés	210,90 €
Participation illuminations de l'église : 1 000 €		Régularisation CA	135 €
		Don sapin	60 €
		Intérêts CSL	182,40
DEPENSES	1 208,15 €	RECETTES : 11 532 €	SOLDE 10 323,48 €
CC Crédit Agricole 01/01/2019 : 1 163,63 €		Solde au 31/12/2019 : 1 889,80 €	
Livret A CA 01/01 /2019 19 118,06 €		Solde au 31/12/2019 : 28 705,17 €	
TOTAL	20 281,69 €		30 605,17 €
Fond de caisse : 48,52 €			SOLDE 10 323,48 €

Fondation du Patrimoine première souscription : 40 358,78 € NET
Deuxième souscription : 20 145 € 2016
: 19 270 € 2017
: 7 795 € 2018
: 10 516 € 2019

TOTAL : 57 726 € NET 55 110,22 € NET 1^{ère}+2^{ème} : 95 469,00 €

Le rapport financier de l'année 2019 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2020

Les dons en cette année de pandémie n'ont pas diminué.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Frais de fonctionnement :	180,03 €	Dons	16 528,00 €
Dons travaux 1 ^{ère} tranche :	18 000,00 €	Objets siglés	22,00 €
Dons travaux 2 ^{ème} tranche :	28 000,00 €	Don sapins	60,00 €
		Intérêts	99,84 €
TOTAL	46 180,03		16 709,84 €

CC Crédit Agricole 01/01/2020	1 889,80 €	Solde 31/12/2020	839,78 €
Livret A CA	28 715,37 €	Solde 31/12/2020	295,21 €
Fond de caisse : 48,52 €		SOLDE :	1 134,99 €

Fondation du Patrimoine première souscription : 40 358,78 € NET

Deuxième souscription 2016-2019 : 55 110,22 € NET

2020 : 14 880,15 € NET

Net 1^{ère}+2^{ème} : 110 349,15 € NET

Le rapport financier de 2020 est approuvé à l'unanimité

Les travaux du fait de la Covid se sont prolongés sur 2021 permettant à l'association de donner un don pour les travaux pour l'année 2021.

QUESTIONS DIVERSES

Deux tranches des travaux de l'église ont été réalisées. Reste une dernière tranche, celle de la tour qui est plus de l'embellissement. La DRAC semblait moins vouloir la subventionner. Finalement, renseignements pris, la DRAC assure que le montant de la subvention serait toujours de 40%. Une nouvelle souscription sera lancée auprès de la Fondation du Patrimoine que nous pourrions conserver plus de cinq ans (durée officielle d'une souscription). Cette tranche était évaluée à 150 000 €.

Un nouveau logo est à l'étude car nous devons nous différencier de celui de la Mairie (qui est très beau) et avoir notre propre identité.

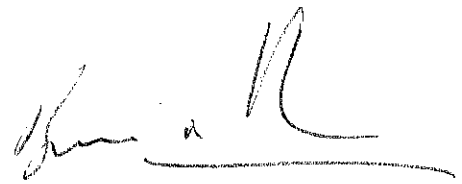
Rénovation du chemin de Croix. La question avait été posée à Servanne-DESMOULINS-HEMERY quand à sa restauration et la réponse n'était pas totalement favorable. Depuis, suite à l'envoi de photos, celle-ci est revenue sur son avis et donne son accord pour sa restauration ce qui satisfait Madame la Présidente, d'autant plus que ce chemin de croix a été offert par la famille

DANGEREUX dont Monsieur BOURGOUIN, présent dans l'assemblée, est un descendant.
Un devis a été demandé auprès de Marianne CHOPIN.

A l'avenir la Mairie envisage une restauration du lavoir, du monument de la Bonne Sainte Céronne et des travaux sont à prévoir pour la conservation de la chapelle de Saint Marcel. L'ASPC soutiendra ces projets selon ses moyens.

En fin de séance un reliquaire en forme de bras, en bon état de conservation est présenté. Moïse HAMARD qui en a hérité de son grand-père, ancien Maire, le rétrocède à la commune.
Des photos ont été envoyées à Madame DESMOULINS-HEMERY pour qu'elle donne des conseils pour sa conservation et sa restauration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h45. Elle est poursuivie par le verre de l'amitié qui s'est tenu en ces temps de Covid en plein air.



Brigitte DUBOYS de LABARRE